

Communiqué de presse  
Paris, le 15 mai 2019

8<sup>ème</sup> édition : baromètre Appel Médical des salaires de la santé 2019

## Malgré la pénurie, les infirmiers ont bénéficié d'une revalorisation de salaire modeste, de 1,6% en 2018

- Les infirmiers de bloc connaissent la meilleure progression de salaire (+2,2%),
- Les infirmiers diplômés d'Etat suivent avec une hausse moyenne de 1,6%,
- Avec +1,4%, les aides-soignants ferment le podium du secteur hospitalier et du soin,
- Les aides médico-psychologiques connaissent la plus faible progression (+0,9%).

L'année 2018 a été marquée par des évolutions de salaire modérées dans le secteur hospitalier et du soin. Portés par une pénurie et une tension forte sur le marché, les infirmiers de bloc opératoire (IBODE) sont les seuls à tirer leur épingle du jeu. Leur salaire moyen s'établit à 3 364 euros mensuels, en hausse de 2,2% sur un an, après une augmentation de 3,6% en 2017. Toujours très recherchés, les infirmiers diplômés d'Etat voient leur fiche de paie s'apprécier de seulement 1,6% en 2018, pour un salaire moyen de 2 289 euros. Malgré un salaire en croissance de 1,3% en 2018, les agents de service hospitalier conservent le salaire moyen le plus faible de six métiers du secteur hospitalier et du soin (1582 euros). Les aides médico-psychologiques, quant à eux, font face à la plus faible revalorisation salariale (+0,9% en 2018), pour la deuxième année consécutive et affichent une rémunération mensuelle moyenne de 1778 euros. La huitième édition du baromètre Appel Médical des salaires de la santé analyse 13 fonctions paramédicales. Au-delà du seul secteur hospitalier et du soin, ce sont les éducateurs spécialisés dans le domaine du handicap qui remportent la palme de l'augmentation de salaire en 2018 (+5,5%).




Christophe Bougeard


« Cette année encore, les infirmiers, qu'ils soient diplômés d'Etat ou de bloc opératoire, tirent leur épingle du jeu dans la négociation salariale. La pénurie de compétences dans le secteur hospitalier et du soin n'est pas nouvelle. Elle résulte d'une crise des vocations qui subsiste depuis quelques années, liée à des salaires considérés comme trop faibles et des conditions de travail jugées trop souvent difficiles. Dans ce contexte, les hôpitaux et les établissements de soin n'ont d'autres choix que de libérer les cordons de la bourse pour pouvoir s'attacher les compétences dont ils ont besoin. Cette situation est particulièrement favorable aux personnels de soin à

l'image des infirmiers et des aides-soignants, mais pose la question de la continuité de l'offre de soin. Il est urgent de revaloriser les métiers de la santé en proposant, au-delà des seuls niveaux de salaires, de véritables parcours de carrière. Pour que le secteur hospitalier et du soin puisse attirer les meilleurs potentiels. » analyse Christophe Bougeard, Directeur Général d'Appel Médical.

## Salaires du secteur hospitalier et du soin : les évolutions 2018

 <b>métiers du soin et de l'assistance</b>		2017	2018		
infirmier DE	2 253 €	2 289 €	↗	<b>+1,6%</b>	
aide-soignant DE	1 745 €	1 769 €	↗	<b>+1,4%</b>	
agent de service hospitalier	1 562 €	1 582 €	↗	<b>+1,3%</b>	
aide médico-psychologique	1 761 €	1 778 €	↗	<b>+0,9%</b>	

 <b>métiers du bloc opératoire</b>		2017	2018		
infirmier de bloc opératoire DE	3 294 €	3 364 €	↗	<b>+2,2%</b>	
infirmier anesthésiste DE	3 946 €	3 988 €	↗	<b>+1,1%</b>	

## Les salaires du soin et de l'assistance dans le détail

### Les infirmiers diplômés d'Etat (IDE)

En 2018, les infirmiers diplômés d'Etat ont gagné en moyenne 2289 euros bruts par mois, un salaire en hausse de 1,6%.



Malgré une population de 650 000 membres - ce qui en fait la première profession de santé en France - les établissements de soin connaissent des difficultés importantes pour recruter des infirmiers. Il résulte de cette situation, un turnover important et des conditions de travail qui ne contribuent pas à améliorer l'attractivité du métier. Logiquement, les établissements de soin ont de plus en plus tendance à proposer des CDI plutôt que des missions temporaires. Les infirmiers se retrouvent en position de force pour choisir le mode de contrat le plus adapté à leur conception de la qualité de vie. Mais cette tension forte sur le marché de l'emploi ne se traduit pas sur la fiche de paie. Seul le secteur public, souvent confronté à l'urgence des remplacements, propose une hausse de salaire dynamique en 2018 aux

infirmiers (+3,4%). Il se rapproche ainsi des niveaux de salaire du secteur associatif et dépasse nettement les salaires du secteur privé.

## Les aides-soignants

En 2018, les aides-soignants ont gagné en moyenne 1769 euros bruts par mois, un salaire en hausse de 1,4%.



Rouage indispensable du bon fonctionnement des hôpitaux et des établissements de soin, les aides-soignants sont dans une situation similaire à celle des infirmiers. De la même manière que leurs confrères, la pénurie de profils disponibles et les tensions qui en résultent sur le marché du travail se répercutent modérément sur leur bulletin de salaire. Dans ce contexte, c'est le secteur public qui propose la meilleure rémunération moyenne (1876 euros bruts mensuels). Les écarts de salaire sont très significatifs avec le secteur associatif – plus de 110 euros de différence par mois – mais surtout avec le secteur privé, qui affiche un salaire moyen inférieur de près de 200 euros mensuels.

## Les salaires du bloc opératoire dans le détail

### Les infirmiers de bloc opératoire (IBODE)

En 2018, les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat ont gagné en moyenne 3 364 euros bruts par mois, un salaire en hausse de 2,2%. Il s'agit de la plus forte revalorisation salariale du secteur hospitalier et du soin.



Dans la lignée de 2017, les infirmiers de bloc opératoire sont concernés par de vives tensions en matière de recrutement. Cette situation risque de s'aggraver avec l'entrée en vigueur, à l'été 2019, du décret du 9 février 2018. Celui-ci prévoit d'étendre le rôle des IBODE à de nouveaux actes de soin, à condition d'avoir été formés. La concurrence entre le secteur public et le privé s'accroît dans cette perspective et se ressent sur les niveaux de salaire. Avec

une progression de 3,4%, c'est le secteur public qui offre la plus belle hausse de salaire. Mais un écart subsiste de près de 200 euros avec le privé, dont le fiche de paie reste dynamique avec une hausse de 2,1% en 2018.

### Les infirmiers anesthésistes (IADE)

En 2018, les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat ont gagné en moyenne 3 988 euros bruts par mois, un salaire en hausse de 1,1%. Ils affichent la plus forte rémunération du secteur hospitalier et du soin.



De la même manière que leurs confrères de bloc opératoire, les infirmiers anesthésistes sont très recherchés par les établissements hospitaliers. La pénurie de leur expertise est sensible sur le marché du travail et se retrouve confrontée à une demande toujours croissante. Si en 2017, les recruteurs n'avaient pas hésité à desserrer les cordons de la bourse, leur progression de salaire est plus modeste en 2018 (+1,1%). Le secteur privé affiche la meilleure dynamique salariale (+1,7%), devant le secteur public (+1,4%). Le niveau de rémunération reste nettement à la faveur du secteur privé avec un salaire moyen de 4061 euros mensuels, proche du secteur associatif, mais très supérieur au secteur public (3954 euros mensuels).










## Les autres enseignements du baromètre des salaires de la santé

Au-delà du seul secteur hospitalier et du soin, le baromètre Appel Médical des salaires de la santé étudie six autres fonctions paramédicales. En voici les principaux enseignements :

- **Les métiers du Handicap :** En 2018, ce sont les éducateurs spécialisés dans le domaine du handicap qui connaissent la plus forte progression de salaire avec une rémunération en hausse de 5,5% (2 208 euros bruts mensuels). Depuis cinq ans, les établissements spécialisés connaissent une situation similaire à celle des EHPAD. Elle résulte d'une crise des vocations pour un métier d'engagement dont les niveaux de salaires restent modestes.
- **Les métiers de la pharmacie et laboratoire d'analyses :** Ce secteur se situe parmi les plus dynamiques en termes de salaires dans le milieu de la santé en 2018. Les préparateurs en pharmacie voient ainsi leur salaire progresser de 2,2% (pour un salaire de 2 094 euros), dans un contexte de désaffection croissant pour ce métier qui offre peu de perspectives. Les techniciens de laboratoire perçoivent une rémunération moyenne de 1 978 euros en hausse de 2%. Enfin, les pharmaciens

d'officine restent les mieux payés du secteur, avec un salaire de 3 490 euros, mais en hausse de seulement 1,8%. Les jeunes diplômés préfèrent se tourner vers l'industrie, perçue comme offrant des opportunités plus fortes.

- **Les métiers de la petite enfance** : Malgré de fortes difficultés à recruter, générées par l'effet concomitant d'une diminution des vocations et de la multiplication des ouvertures de micro-crèches, les salaires du secteur progressent modérément. Les auxiliaires de puériculture tirent le mieux leur épingle du jeu, avec un salaire moyen de 1 626 euros bruts en progression de 1,6%. Les auxiliaires de crèche voient quant à eux leur fiche de paie s'apprécier de 1,4%, pour un salaire mensuel de 1 523 euros.
- **Les métiers de la rééducation** : 2018 a été une année sacrifiée pour les kinésithérapeutes avec la mise en œuvre de la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) et le passage de 4 à 5 ans de la formation. Aucun diplômé n'est sorti du cursus cette année, renforçant encore la pénurie de praticiens sur le territoire. Pourtant, les masseurs kinésithérapeutes sont parmi les praticiens ayant connu l'une des plus faibles revalorisations salariales. Ils ont perçu en 2018, un salaire moyen de 2 690 euros, en hausse de 1,3%.

 <b>métiers de la petite enfance</b>				
	2017	2018		
auxiliaire de puériculture	1 601 €	1 626 €		<b>+1,6%</b>
auxiliaire de crèche	1 502 €	1 523 €		<b>+1,4%</b>
 <b>métiers de la pharmacie et du laboratoire d'analyse</b>				
	2017	2018		
préparateur en pharmacie	2 050 €	2 094 €		<b>+2,2%</b>
technicien de laboratoire d'analyses médicales	1 940 €	1 978 €		<b>+2%</b>
pharmacien d'officine	3 427 €	3 490 €		<b>+1,8%</b>
 <b>métiers de la rééducation</b>				
	2017	2018		
masseur-kinésithérapeute DE	2 656 €	2 690 €		<b>+1,3%</b>
 <b>métiers du handicap</b>				
	2017	2018		
éducateur spécialisé	2 093 €	2 208 €		<b>+5,5%</b>

## METHODOLOGIE

Le baromètre Appel Médical des salaires de la santé est une étude basée sur les salaires réels constatés, et donc non déclarative, réalisée sur les années pleines 2018 et 2017.

- L'édition 2019 – 8<sup>ème</sup> édition - du baromètre a reposé sur l'analyse de 822 996 fiches de paie d'intérimaires Appel Médical. La règle imposant qu'un intérimaire soit rémunéré au même niveau qu'un salarié titulaire garantit une bonne représentativité des salaires.
- L'étude couvre les six grands secteurs du monde de la santé et les 13 métiers associés.
- La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés (10 %), les indemnités de fin de mission (10 %) et les primes variables n'ont pas été pris en compte.
- Par ailleurs, le baromètre ne mesure pas les avantages indirects et complémentaires à la rémunération tels l'accès à un logement, une crèche, des primes exceptionnelles de recrutement, de mobilité, etc.

**A noter :** les résultats complets du baromètre Appel Médical des salaires de la santé 2019 sont disponibles auprès du service presse du groupe Randstad sur simple demande.

### A propos d'Appel Médical

Appel Médical, filiale du Groupe Randstad France, est le N°1 du recrutement et du travail temporaire médical, paramédical et pharmaceutique en France depuis 50 ans. Il intervient dans les secteurs hospitaliers, 3ème âge, handicap, petite enfance, métiers du médicament, santé au travail, hospitalisation et soins à domicile. Les 350 collaborateurs-trices permanent(e)s d'Appel Médical délèguent plus de 44 830 collaborateur-trices intérimaires auprès de 9 833 clients à travers son réseau de 150 agences en France.

En 2018, Appel Médical a recruté en CDI/CDD plus de 4 249 professionnel-les de santé. En savoir plus : [www.appelmedical.com](http://www.appelmedical.com) | @appel\_medical

### A propos du groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, le leader mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2017 un chiffre d'affaires de 3,63 milliards d'euros. En 2017, le groupe (13 000 collaborateurs-trices, dont 4 000 au titre d'Ausy et 5 200 CDI Intérimaire) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 23 200 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 650 agences et bureaux.

Randstad est détenteur depuis 2008 et 2009 du Label Égalité Professionnelle et du Label Diversité

Retrouvez-nous sur :



[www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)

@GroupRandstadFR



<http://resources.grouperandstad.fr>

@resources\_FR

## Contacts presse

### Groupe Randstad France

Direction de la Communication  
Tél. 01 41 62 22 10

**Clément Moulet** : 06 99 64 67 77

**Sophie Durand** : 06 37 86 44 00

### Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

**Sonia El Ouardi** : [sonia.elouardi@wellcom.fr](mailto:sonia.elouardi@wellcom.fr)

**Donna Clément** : [donna.clement@wellcom.fr](mailto:donna.clement@wellcom.fr)

**Julia Guillemeton** : [julia.guillemeton@wellcom.fr](mailto:julia.guillemeton@wellcom.fr)